CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE, AU PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL DES CINQ-CENTS.

J'AI l'honneur de vous remettre, citoyen Président, les procès-verbaux de nos séances de cette année.

En remplissant mon devoir et le vœu du Conseil,

je me trouve heureux de soumettre le résultat de nos travaux aux Représentans de la grande Nation, de qui nous tenons notre existence politique.

Salut et fraternité,

BENEDETTI, *président*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.